



Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-1819-04	15 avril 2019, 19 h	Local Le Phare

Pour représenter les parents	
M ^{me} Pascalie Bouchard M. Martin Labbé, représentant au comité de parents	M. Célestin Munyengango, parent M ^{me} Carolyne Soucy
Pour représenter les élèves	
Pour représenter le personnel	
M ^{me} Marie-Josée Frenette, personnel professionnel M. Julien Brouillette, personnel de soutien M ^{me} Isabelle Lavoie, enseignante	M ^{me} Marie-Josée Roy, enseignante
Pour représenter la communauté	
Mme Sara Tremblay, L'Antidote	
La direction	
M. Francis Bélanger	
Étaient absents	
M. Steve Côté, parent Mlle Gabrielle Leclerc, élève Mlle Diana Noël, élève Mme Audrey Lemay, Pilier Jeunesse M. Alain-Claude Oussou, substitut au comité de parents M ^{me} Caroline Paquin, parent	

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue	5 min
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)	5 min
3. Période de questions du public	5 min
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2019 (📄 inclus)	5 min
5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)	10 min
6. Correspondance	5 min
7. Rapport du délégué au comité de parents	10 min
8. Mot du représentant de la communauté	10 min
9. Mot des représentants des élèves	10 min
10. Dossiers pour décision	
10.1. Adoption du projet éducatif 2019-2022 (📄)	60 min
10.2. Approbation des règles de conduite 2019-2020 (📄)	
10.3. Principes des frais exigés aux parents pour 2019-2020 (📄)	
10.4. Approbation de nouvelles sorties (📄)	
11. Dossiers pour information	
11.1. Reddition de comptes budgétaires pour l'année en cours (📄)	20 min
11.2. Utilisation des surplus CS (📄)	
Autres	
12. Demande de participation financière - Gala hommage	10 min
13.	
14. Date de la prochaine rencontre	
15. Clôture de la réunion	

Martin Labbé, Président

Francis Bélanger, directeur

1. Mot de bienvenue

Monsieur Martin Labbé souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (inclus ☞)

Le président présente l'ordre du jour.

Monsieur Francis Bélanger demande l'ajout du sujet suivant au point 12 : demande de participation financière - Gala hommage.

Madame Carolyne Soucy propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par monsieur Julien Brouillette.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1819-04-01

3. Période de questions du public

Aucune présence du public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2019 (inclus ☞)

Les modifications suivantes sont demandées par monsieur Francis Bélanger :

11.2 Reddition de comptes budgétaire pour l'année en cours

Au dernier paragraphe, on devrait lire : un sauveteur a été embauché pour la surveillance à la piscine lors des cours en éducation physique afin de répondre aux recommandations d'un coroner, à la suite d'une situation de noyade dans la région de Montréal.

11.4 Répartition de la facture du recours collectif des frais exigés aux parents

Ajout de l'information suivante à la deuxième phrase du premier paragraphe : si le conseil des commissaires entérine une proposition allant dans ce sens, la direction.... Retrait de la phrase : il n'y aura donc plus de surplus à la commission scolaire.

Il est proposé par madame Isabelle Lavoie, secondé par monsieur Célestin Munyengango, l'adoption du procès-verbal du 18 février dernier.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1819-04-02

5. Suivi au procès-verbal (☞ inclus)

10.2 Avis à la commission scolaire sur les critères de sélection des directions d'école et de centre pour l'année 2019-2020 (☞)

L'avis a été transmis à la direction générale de la commission scolaire.

11.4 Répartition de la facture du recours collectif des frais exigés aux parents

Les commissaires prendront position prochainement dans ce dossier. (À suivre).

6. Correspondance

Aucune.

7. Rapport du délégué au comité de parents

Monsieur Martin Labbé offre aux membres la possibilité de faire circuler la documentation qui a été distribuée lors de la formation sur le budget d'un conseil d'établissement.

Il informe les membres concernant un sujet qui a fait l'objet de discussions au comité de parents, soit celui de la politique du transfert d'élèves, en ce qui a trait aux critères de décision : famille (fraternité), ancienneté et distance de l'école. Les commentaires ont été transmis au conseil des commissaires.

8. Mot des représentants de la communauté

Madame Sara Tremblay mentionne qu'il n'y a rien de nouveau si ce n'est que les activités du midi au local Le Phare fonctionnent toujours bien.

9. Mot des représentants des élèves

Aucun membre élève n'est présent.

10. Dossiers pour décision

10.1. Adoption du projet éducatif 2019-2022 (📄)

Monsieur Bélanger présente le document qui a été adopté à l'unanimité par l'ensemble du personnel, en assemblée générale, le 22 mars dernier. L'adoption finale est sous la gouverne du conseil d'établissement. Par la suite, l'équipe-école doit se mobiliser sur les moyens qui seront mis de l'avant afin d'atteindre les objectifs.

Une reddition de comptes devra être approuvée annuellement par les membres du conseil d'établissement. La section traitant du surplus budgétaire à la page 12 pourrait être revue selon les règles qui seront établies par la commission scolaire annuellement.

Il est proposé par monsieur Célestin Munyengango, secondé par madame Pascale Bouchard, l'adoption du projet éducatif 2019-2022.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1819-04-03

10.2. Approbation des règles de conduite 2019-2020 (📄)

Monsieur Bélanger présente le document qui a fait l'objet d'une consultation auprès des membres du personnel de l'école et entériné par les membres du CPEE. Aucun changement n'a été demandé à la version 2018-2019.

Madame Carolyne Soucy propose l'adoption des règles de conduite 2019-2020. Madame Marie-Josée Frenette seconde.

10.3. Principes des frais exigés aux parents pour 2019-2020 (📄)

Monsieur Bélanger explique les différents changements au niveau des coûts pour 2019-2020 en ce qui a trait aux frais de base, aux frais d'inscription aux différents programmes ainsi qu'aux activités sportives, culturelles et parascolaires.

Madame Isabelle Lavoie propose l'adoption des principes des frais exigés aux parents pour 2019-2020. Monsieur Célestin Munyengango seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1819-04-04

10.4. Approbation de nouvelles sorties (📄)

Monsieur Bélanger présente un tableau des sorties qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre, dont plusieurs concernent le hockey, quelques-unes en adaptation scolaire ainsi que la sortie « prends le volant sur ta vie » qui revient chaque année.

Un membre s'interroge sur les frais chargés aux parents pour la sortie au Domaine Forget les 16 et 17 avril derniers. Les détails seront demandés à l'organisateur et seront présentés lors de la prochaine rencontre.

L'approbation des nouvelles sorties est approuvée par madame Marie-Josée Roy, secondée par madame Marie-Josée Frenette.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1819-04-05

11. Dossiers pour information

11.1 Reddition de comptes budgétaire pour l'année en cours (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente la reddition de comptes au 1^{er} avril 2019 (274 jours - 75%) sur un budget total d'opérations courantes à 77%, soit 2% de plus. En excluant la banque de salaires, le total des dépenses est à 76%, soit 1% en dépassement, donc tout près de l'équilibre.

11.2 Utilisation des surplus CS (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente le document « utilisation des surplus pour les nuls » préparé par la commission scolaire pour vulgariser la façon dont seront utilisés les surplus dans les établissements.

12. Demande de participation financière - Gala hommage

Une demande de contribution de 500 \$ est adressée au conseil d'établissement pour le financement du Gala hommage qui se tiendra à l'école, le 30 mai prochain, soit le même montant que l'an dernier.

Il est proposé par monsieur Célestin Munyengango que le conseil d'établissement remette un montant de 500 \$ à l'école pour le Gala hommage 2018-2019. Monsieur Julien Brouillette seconde.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1819-04-06

13. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 28 mai 2019, au local Le Phare, à 19 h.

14. Clôture de la réunion.

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 35 par madame Isabelle Lavoie.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1819-04-07

Christiane Côté
Secrétaire

Martin Labbé
Président